

Version 2024-2

## DESIGNATION

SEINE COACHING est un organisme de conseil et de formation, dont le siège social est situé au 18 rue Maréchal Lyautey 76130 Mont saint Aignan.

SEINE COACHING met en place des prestations de conseil et dispense des formations INTER et INTRA entreprises sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SEINE COACHING
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables à toutes les prestations effectuées par la société SEINE COACHING pour le compte d'un client. Toute commande de conseil et de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation ou prestation de conseil, la société SEINE COACHING s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord » et/ou d'éditer un bon de commande reprenant les mentions du devis fourni.

Dans le cas d'une prestation de formation, une convention de formation professionnelle est établie entre la société SEINE COACHING, l'OPCO ou le client.

Une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement lui sont fournies.

## PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations et des prestations de conseil sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation ou de la prestation de conseil.

## PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société SEINE COACHING ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version 2024-2

## CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE PRESTATION

En cas de renoncement ou d'annulation par le client avant le début de la prestation programmée :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début : 50% du coût de la prestation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début : 70 % du coût est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début : 100 % du coût est dû.

Dans le cas d'une formation, le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société SEINE COACHING ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

## PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il juge nécessaire, l'intervenant pourra adapter les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des stagiaires, dans le respect des objectifs pédagogiques définis d'un commun accord.

## PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation ou d'animation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SEINE COACHING sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société SEINE COACHING s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## CONFIDENTIALITE

SEINE COACHING assure la protection de toute information qui lui aura été confiée expressément à titre confidentiel par le client. Le client s'engage à garder confidentiel toute information et tout document communiqué par l'organisme de formation. Le client autorise SEINE COACHING à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références.

## LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SEINE COACHING et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux desquels dépendent la société SEINE COACHING.